

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 2 octobre 2018 rapportant l'arrêté du 26 avril 2018 portant attribution
du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Douai**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;
Vu l'arrêté du 26 avril 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Douai,

Arrête :

Article 1^{er}

À l'article 1^{er} de l'arrêté du 26 avril 2018 susvisé les mots : « M. Mbiandjeu Tchami (Danny) » sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Mbiandjeu Tchami (Danny Philip) », les mots : « M. Rousvoal (Aubin F) » sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Rousvoal (Aubin).

Article 2

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 octobre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT